

DOSSIER DE PRESSE



Une marque
du Groupe



La Compagnie
du logement

Coopérer pour mieux se construire.



Organisme de Foncier Solidaire

La Roche-sur-Yon, le 20 juin 2024

• INAUGURATION & VISITE-CHANTIER •

Maisons Prim'Access et la ville de Brétignolles-sur-Mer s'engagent pour que l'accèsion à la propriété reste accessible à tous !

RDV le mardi 25 juin 2024 à 16h30 pour découvrir les programmes en cours

Départ de la visite : Rue de la Petite Marine



Dans le cadre de leur engagement pour favoriser l'accèsion à la propriété au plus grand nombre et permettre aux ménages aux revenus intermédiaires d'acheter leur résidence principale à des conditions avantageuses, Maisons Prim'Access et la ville de Brétignolles-sur-Mer organisent le mardi 25 juin la visite-chantier de deux futurs programmes immobiliers en accèsion abordable. Ces projets en cours incluent 6 maisons en location-accession situées aux « Rouettes » et 2 maisons en bail réel solidaire aux « Petites Marines ». À cette occasion, les équipes du constructeur et les élus locaux inaugureront également un troisième programme, « Le Clos Dufour », composé de 2 maisons en bail réel solidaire récemment livrées à leurs nouveaux propriétaires.

Des logements abordables pour s'établir durablement sur le territoire

Pour répondre aux besoins de résidences principales sur ce secteur du littoral vendéen et permettre aux habitants d'accéder à la propriété à des conditions abordables, Maisons Prim'Access et la ville de Brétignolles-sur-Mer se sont engagées à développer des programmes en location-accession (PSLA) et en bail réel solidaire (BRS). Les trois projets immobiliers mis en lumière le 25 juin témoignent de cet engagement. Ces opérations offrent une solution concrète aux besoins de logements abordables pour les personnes aux revenus intermédiaires souhaitant s'établir durablement sur le territoire.

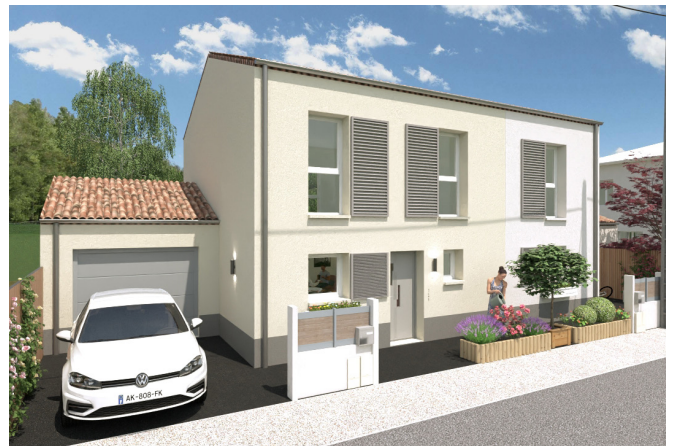


« Le bail réel solidaire et la location-accession sont des dispositifs d'accèsion aidée, encadrés par l'État, permettant à un public sous plafond de ressources d'acquérir un logement de manière abordable et à un prix maîtrisé. Ces dispositifs favorisent de plus le parcours résidentiel et la mixité sociale. Les trois programmes de Brétignolles-sur-Mer témoignent de la volonté des élus locaux de développer le logement abordable dans la commune. Nous sommes heureux de les accompagner dans cette démarche qui répond aux défis actuels de l'accèsion à la propriété. Depuis la réforme de 2024, ces dispositifs sont les seuls éligibles au Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour l'achat d'une maison individuelle neuve, sans restriction de zonage. Dans le contexte de crise immobilière actuel, les programmes de Maisons Prim'Access offrent de nombreux atouts pour permettre aux primo-accédants, jeunes actifs, parents solos, etc., d'accéder à la propriété en toute sécurité. »
Ophélie HILAIREAU, Directrice Accèsion Abordable - Maisons Prim'Access et Appart'Access

LES PETITES MARINES

A seulement 100 m de la plage de la Parée, le projet des « Petites Marines », imaginé par l'architecte Christophe Rigolage, comporte deux maisons à étage de 80 m² de type 4. Des places de stationnement extérieures complètent les biens, et l'une des maisons dispose d'un garage. Les logements, conformes à la réglementation RT 2012 et économes en énergie, disposent d'un jardin privé et allient une architecture traditionnelle aux teintes agréables à des prestations de qualité. Leur situation géographique garantit un cadre de vie exceptionnel, conjuguant confort et proximité avec la mer.

Tout particulièrement destinées aux jeunes ménages, ces deux maisons sont actuellement en cours de commercialisation en bail réel solidaire (BRS), dispositif social accessible sous conditions de ressources. Alors que le coût du foncier atteint des sommets et que les taux d'intérêt restent élevés, le bail réel solidaire prend tout son sens sur cette zone littorale. En effet, grâce à ce dispositif innovant qui dissocie le foncier du bâti, Maisons Prim'Access est en capacité de proposer un prix de vente à 2 223 euros/m² pour le logement le plus cher du programme, et donc des prix de vente réellement maîtrisés pour ces deux biens situés en secteur tendu. Le foncier est aujourd'hui détenu par Terra Noé, un organisme de foncier solidaire (OFS). Sans but lucratif, l'organisme supporte le prix du terrain sur lequel sont construites les maisons, permettant de faire baisser le prix de vente des maisons de manière significative. Les propriétaires des maisons loueront le terrain sur lequel leur logement se trouve et verseront une redevance mensuelle de l'ordre de 109 € en moyenne à Terra Noé pour la location du foncier. En outre, le bail réel solidaire offre la possibilité aux acquéreurs de bénéficier du prêt à taux zéro (PTZ), tout comme la location-accession. (Voir complément d'informations sur le bail réel solidaire ci-après).



EN PARTENARIAT

avec l'organisme de foncier solidaire



DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS PRINCIPALEMENT DU TERRITOIRE

- Terrassement, gros œuvre, couverture tuiles, assainissement, branchements, empiérement: GREAU CONSTRUCTION (85)
- Traitement anti-termites : SAPA (85)
- Charpente, menuiseries intérieures et extérieures : MENUISERIE DES FOURS (85)
- Plaques de plâtre : GOYAU ALAIN (85)
- Electricité, ventilation, chauffage, plomberie, sanitaires : ECCS (85)
- Ravalement : RAVALEMENT DE FRANCE (85)
- Chape liquide, carrelage, faïence : DURANTEAU J-MICHEL (85)
- Escaliers : MAUGES ESCALIERS (49)
- Peintures : MEUNIER PEINTURE (44)
- Isolation des combles : AD'QUAT (85)
- Nettoyage fin de chantier : NIL (85)
- Clôtures, aménagements extérieurs : CHABOT ROMAIN TP (85)

- 1 maison T4 - 80 m² - 3 chambres en étage - 175 000 €
Bail réel solidaire - Redevance terrain : 116 € / mois - A vendre
 - 1 maison T4 - 92 m² - 1 ch. en rdc + 2 ch. en étage - 204 500 €
Bail réel solidaire - Redevance terrain : 103 € / mois - A vendre
- > Économie réalisée grâce à la TVA à 5.5% : 26 079 € en moyenne

QUELQUES DATES

Permis de construire : février 2022
Démarrage des travaux : mai 2023
Livraison : octobre 2024

LE CLOS DUFOUR

Livrées en avril 2024, les deux maisons du programme « Le Clos Dufour » sont d'ores et déjà occupées par leurs nouveaux propriétaires. Ces deux belles maisons à étage de 80 m² comprennent 3 chambres, un salon ouvert sur un séjour lumineux, ainsi qu'un jardinet et un garage. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à l'architecte Christophe Rigolage, basé à La Roche-sur-Yon, en collaboration avec des artisans et sous-traitants locaux. Les façades blanches et le bardage en bois confèrent aux logements du « Clos Dufour » un style bord de mer chaleureux.

Ces maisons ont été commercialisées en bail réel solidaire (BRS), en partenariat avec Terra Noé, organisme de foncier solidaire (OFS). Soumis à plafond de ressources, le bail réel solidaire permet à des ménages de devenir propriétaire de leur logement neuf tout en louant le terrain sur lequel il se trouve pour un faible montant, rendant l'acquisition nettement plus accessible. Grâce à ce dispositif innovant, les acquéreurs des maisons du « Clos Dufour » ont pu bénéficier d'un prix de vente encadré par l'Etat, situé bien en dessous de la moyenne locale. Ils ont également profité d'avantages tels qu'un taux de TVA à 5,5%, de frais de notaire réduits et du Prêt à Taux Zéro (PTZ).

En cas de revente du logement, les propriétaires successifs du bâti ne pourront réaliser aucune plus-value, telle que la clause anti-spéculative le prévoit au contrat initial. Cette mécanique, très encadrée juridiquement, fait du bail réel solidaire un outil anti-spéculatif, permettant ainsi de pérenniser la vocation sociale du logement. Le bail réel solidaire garantit l'accès à un logement durablement abordable pour plusieurs générations d'accédants, tenus de répondre aux mêmes conditions d'éligibilité que leurs prédécesseurs.



EN PARTENARIAT

avec l'organisme de foncier solidaire



DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS PRINCIPALEMENT DU TERRITOIRE

- Terrassement : AGESIBAT (85)
- Traitement anti-termite : SAPA (85)
- Gros œuvre : AGESIBAT (85) - M BAT (49)
- Charpente, menuiseries intérieures et extérieures, plaques de plâtre : MENUISERIE DES FOURS (85)
- Étanchéité : OUEST ETANCHE (85)
- Couverture tuiles : A.V. NEW LEX'COUVERTURES (85)
- Electricité, ventilation, chauffage, plomberie, sanitaires : ECCS (85)
- Ravalement : RAVALEMENT DE FRANCE (85)
- Chape liquide, carrelage, faïence : DURANTEAU J-MICHEL (85)
- Escaliers : MAUGES ESCALIERS (49)
- Peintures : HERBRETEAU SEBASTIEN (85)
- Assainissement, branchements, empierrement : HORIZON TP (85)
- Isolation des combles : AD'QUAT (85)
- Nettoyage fin de chantier : NIL (85)
- Clôtures, aménagements extérieurs : JARDINS DE VENDEE (85)

- 1 maison T4 de 80 m² - 3 chambres - 193 000 €
Bail réel solidaire - Redevance terrain : 152 € / mois - Vendue
 - 1 maison T4 de 80 m² - 3 chambres - 196 000 €
Bail réel solidaire - Redevance terrain : 118 € / mois - Vendue
- > Économie réalisée grâce à la TVA à 5.5% : 26 732 € en moyenne

QUELQUES DATES

Permis de construire : octobre 2021
Démarrage des travaux : novembre 2022
Livraison : avril 2024

LES ROUETTES

Situé dans le lotissement « Les Rouettes », ce programme, dont les travaux de gros œuvre ont commencé en janvier, comprendra 6 maisons de plain-pied de type T4, chacune offrant 3 chambres, un garage et une place de stationnement extérieure.

Ces maisons, à l'architecture traditionnelle soignée conçue par le cabinet Beslier & Simon, s'intégreront harmonieusement dans leur environnement résidentiel et bénéficieront d'équipements de qualité. Tous les logements, idéalement orientés, profiteront d'une luminosité naturelle optimale et d'un accès direct à un jardin privatif engazonné. Certifiés NF Habitat et conformes à la norme RE2020, ces logements combineront confort et efficacité énergétique au bénéfice des occupants.

Commercialisées en location-accession (PSLA), ces maisons ont rapidement trouvé preneurs, répondant à un réel besoin sur cette zone littorale. Après une phase dite « locative » de 6 à 24 mois, avec un loyer plafonné, les accédants sous conditions de ressources pourront devenir pleinement propriétaires de leur maison en levant une option d'achat, à un prix strictement encadré. Les accédants pourront profiter du Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour financer leur logement.



DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS PRINCIPALEMENT DU TERRITOIRE

- 3 maisons T4 - 75 m² - 210 000 € - Location-accession - Vendues
 - 3 maisons T4 - 80 m² - 222 000 € - Location-accession - Vendues
- > Économie réalisée grâce à la TVA à 5.5% : 29 687 € en moyenne

- Terrassement, gros œuvre : MERIEAU JCB (85)
- Traitement anti-termite : VENDEE HOME PROTECT (85)
- Charpente, menuiseries int. et ext. : MENUISERIE DES FOURS (85)
- Plaques de plâtre : STIL PLATRE (85)
- Étanchéité : OUEST ETANCHE (85)
- Couverture tuiles : BIDEAU BRUNO COUVERTURE (85)
- Electricité, ventilation, chauffage, plomberie, sanitaires : ECCS (85)
- Ravalement : RAVALEMENT DE FRANCE (85)
- Chape liquide, carrelage, faïence : DURANTEAU J-MICHEL (85)
- Peintures : EVPR (85)
- Assainissement, branchements, empierrement : HORIZON TP (85)
- Isolation des combles : AD'QUAT (85)
- Nettoyage fin de chantier : NIL (85)
- Clôtures, aménagements extérieurs : JARDINS DE VENDEE (85)

FINANCEMENT

Montant de l'investissement : 1 222 642 €
Emprunt auprès du Crédit Mutuel Océan : 1 149 284 €
Fonds propres : 73 358 €

QUELQUES DATES

Permis de construire : avril 2023
Démarrage des travaux : janvier 2024
Livraison : avril 2025

Une offre locative sociale complémentaire

En parallèle de ces trois programmes d'accession abordable, Vendée Logement, bailleur social du groupe La Compagnie du logement, développe actuellement trois projets de locatif social à Brétignolles-sur-Mer.



Le premier programme, situé aux « Rouettes 2 » à proximité des 6 logements de Maisons Prim'Access, est en appel d'offres et inclura 15 logements collectifs. Les travaux commenceront au premier trimestre 2025, avec une livraison prévue en juin 2026. Le deuxième programme porté par Vendée Logement est à proximité immédiate du bourg de Brétignolles-sur-Mer, en lisière du parc des Morinières. Cette opération, dont le permis a été validé, proposera 10 logements intermédiaires. Les travaux débiteront au 1er trimestre 2025 et devraient se terminer au 2ème trimestre 2026. Le troisième programme, « Le Littoralis 3 », situé rue des Armoises sur un terrain de 624 m², comprend 3 maisons individuelles : deux T3 de plain-pied et une T4 avec étage. Chacune est dotée d'un jardinet, d'un rangement extérieur et de deux places de stationnement. La livraison de ces 3 maisons est prévue fin 2024.



De gauche à droite : Programmes Vendée Logement « Les Rouettes 2 » (photos 1 & 2), « Les Morinières » (photos 3), « Le Littoralis 3 » (photo 4)

L'accession abordable : La solution pour favoriser l'équité sociale et territoriale

Complémentaires, les dispositifs de la location-accession (PSLA) et du bail réel solidaire (BRS) sont des outils efficaces pour répondre aux défis majeurs de l'habitat et de l'équilibre territorial. Voici comment ils peuvent contribuer à dynamiser et à renforcer les territoires :

1. Ouverture des parcours résidentiels

Le PSLA et le BRS permettent d'élargir les parcours résidentiels des habitants ayant un projet d'acquisition de leur résidence principale. Ils s'adressent à des ménages dont les revenus s'inscrivent dans un seuil fixé, selon la zone géographique d'habitation. En définissant des programmes adaptés aux besoins spécifiques de la population locale, il est possible de répondre aux souhaits de différents profils de ménages. L'accession abordable peut ainsi offrir des opportunités d'achat aux locataires du parc locatif HLM, aux salariés des entreprises locales, aux familles monoparentales, aux célibataires, aux jeunes couples...

En permettant à la population d'accéder plus facilement à la propriété, l'accession abordable favorise la stabilité résidentielle et renforce le lien social. L'accession abordable s'adresse aux primo-accédants (qui n'ont pas été propriétaire de leur logement au cours des deux dernières années) et également aux personnes dans l'obligation de revendre leur bien suite à un événement de la vie, telle qu'une séparation.



Maisons individuelles à Olonne-sur-Mer & Fontenay-Le-Comte



2. Attractivité des territoires pour les ménages

Le maintien et l'attraction des ménages est un réel enjeu pour le dynamisme démographique et économique des communes. Le PSLA et le BRS apportent une véritable solution pour répondre au besoin pressant en matière de logement sur notre territoire. En proposant des conditions d'accession à la propriété plus avantageuses, notamment grâce à des aides et à des modalités de financement adaptées, des prix plafonnés encadrés par l'Etat, ces dispositifs rendent l'achat immobilier plus accessible aux habitants et travailleurs du département.

En outre, la perspective de devenir propriétaire tout en bénéficiant de garanties et de sécurités propres à ces dispositifs est un argument fort pour inciter les jeunes actifs à s'installer et à s'investir durablement dans une commune. L'accession abordable offre ainsi une plus grande stabilité aux ménages, ce qui favorise leur ancrage sur le territoire tout en maintenant une dynamique positive pour l'économie locale, les services et les commerces de proximité, les établissements scolaires, la vie associative...

3. Promotion de la mixité sociale

L'accession abordable permet aux ménages aux revenus intermédiaires d'accéder à la propriété à des conditions financières avantageuses, selon des critères et plafonds définis par la loi. Cela élargit la base des personnes ayant accès à la propriété et favorise ainsi la mixité sociale au sein des quartiers et des communes.

La mixité sociale est un enjeu essentiel pour le vivre-ensemble et la cohésion urbaine. Maisons Prim'Access et Apart'Access, accompagnés des marques du groupe La Compagnie du logement et de leurs partenaires, proposent des programmes pouvant être composés de logements en accession abordable, mais également de logements en locatif social (avec Vendée Logement) ou encore de maisons en accession classique (avec Maisons d'en France Atlantique). Ces programmes d'aménagement, dans lesquels coexistent des logements de différentes natures, contribuent à la diversité des profils parmi les habitants et permettent de créer des quartiers résidentiels équilibrés, où se côtoient des personnes aux situations socio-économiques variées, favorisant ainsi les échanges intergénérationnels, la solidarité entre voisins et l'inclusion.

Le PSLA et le BRS sont des leviers stratégiques pour les élus locaux soucieux de promouvoir un développement territorial et un aménagement urbain équilibrés. En favorisant l'accès à la propriété, en encourageant la mixité et en répondant aux besoins spécifiques des ménages aux revenus intermédiaires, ces dispositifs contribuent à renforcer l'attractivité et la vitalité des communes, tout en préservant leur identité et la cohésion sociale.

La location-accession : La solution pour devenir propriétaire progressivement

La location-accession est un moyen unique et sécurisé d'acquérir progressivement sa résidence principale. Pendant une phase initiale dite « locative » avec un loyer plafonné, l'accédant sous conditions de ressources occupe son logement et verse une redevance, composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément formant son épargne. Cette redevance, équivalente à la mensualité de son futur prêt immobilier, permet au ménage de tester sa capacité de remboursement sur une période maximale de 2 ans.

Au terme des 6 premiers mois et dans la limite de 2 ans, le locataire-accédant peut devenir pleinement propriétaire de sa maison ou de son appartement en levant une option d'achat, à un prix strictement encadré. Son épargne accumulée devient alors un apport personnel pour son emprunt.

Les acquéreurs bénéficient de nombreux avantages tels que :

- la TVA à taux réduit (5,5 % au lieu de 20 %)
- l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans (prise en charge par l'Etat et reversée à la commune)
- un prix d'acquisition plafonné, y compris en zone tendue
- des frais de notaire réduits
- la garantie rachat-revente et la garantie de relogement dans le parc hlm

En outre, le PSLA peut être complété par un Prêt à Taux Zéro (PTZ), sans restriction géographique.

Pour que Maisons Prim'Access parvienne à offrir des logements neufs à des prix abordables, la commune consent un rabais sur le prix du terrain qu'elle vend à destination d'un projet en accession sociale. En contrepartie, le constructeur répercute cette minoration grâce à une maîtrise des prix de la construction. Cela permet d'offrir un prix d'achat au m² particulièrement attractif pour les acquéreurs.

Le bail réel solidaire : La solution pour un logement neuf jusqu'à 40% moins cher en secteur tendu

Le bail réel solidaire (BRS) est une alternative innovante permettant aux ménages aux revenus intermédiaires de devenir propriétaire de leur résidence principale dans les zones tendues, où la pression immobilière est particulièrement forte. Ce dispositif permet de dissocier le foncier du bâti, réduisant ainsi le coût total du logement, tout en garantissant un accès à la propriété dans des secteurs fortement convoités.



En achetant son logement en BRS, le ménage devient propriétaire des murs du logement et loue le terrain à un Organisme de Foncier Solidaire à but non lucratif (OFS), tel que notre partenaire Terra Noé. L'OFS détient le terrain dont il a fait l'acquisition grâce à des prêts de très longue durée, rendant l'accession à la propriété plus abordable.

Les propriétaires louent le terrain sur lequel leur logement a été construit pour un loyer d'un faible montant. En cas de revente du logement, les propriétaires successifs du bâti ne pourront réaliser aucune plus-value, telle que la clause anti-spéculative le prévoit au contrat initial.

Cette mécanique, très encadrée juridiquement, fait du bail réel solidaire un outil anti-spéculatif permettant ainsi de pérenniser la vocation sociale du logement. Le BRS garantit l'accès à un logement durablement abordable pour plusieurs générations d'accédants, tenus de répondre aux mêmes conditions d'éligibilité que leurs prédécesseurs.

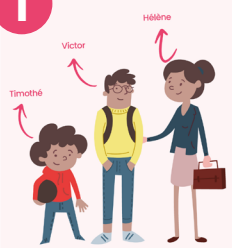
Les acquéreurs bénéficient de nombreux avantages tels que :

- la TVA à taux réduit (5,5 % au lieu de 20 %)
- des frais de notaire réduits
- un prix d'acquisition plafonné, même en zone tendue
- un abattement de 30 % à 100% de la taxe foncière sur la propriété bâtie, si la commune le décide
- la garantie rachat-revente et la garantie de relogement dans le parc hlm

Les acquéreurs peuvent également compléter leur achat par un Prêt à Taux Zéro (PTZ) s'ils répondent aux conditions requises, sans restriction géographique.

Quelques simulations de profils éligibles à l'accèsion abordable

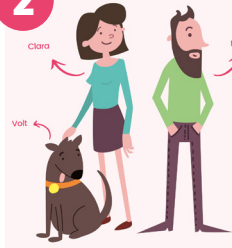
1



- Situation : divorcée avec 2 enfants
- Revenus : 2 200 €
- Apport : 35 000€
- Passeport accession : 4 500€
- PTZ : 70 000€

Elle peut devenir propriétaire d'un logement T4 à Brétignolles-sur-Mer à 175 000€ (avec loyer BRS de 100€/mois)


2



- Situation : couple sans enfant
- Revenus : 3 100 €
- Apport : 5 000€
- PTZ : 60 000€

Ils peuvent devenir propriétaires d'un logement T4 à Fontenay-Le-Comte à 200 000€ (après une phase locative de 6 à 24 mois)

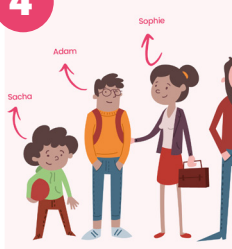
3



- Situation : couple avec 1 enfant
- Revenus : 3 000 €
- Apport : 5 000€
 - 1 500€ passeport accession
 - 3 500€ épargne
- PTZ : 114 000€

Ils peuvent devenir propriétaires d'un logement T4 à Challans à 229 000€ (après une phase locative de 6 à 24 mois)

4



- Situation : couple avec 2 enfants
- Revenus : 3 600 €
- Apport : 10 000€
- PTZ : 120 000€

Ils peuvent devenir propriétaires d'un logement T4 à Ste-Marie-de-Ré à 248 000€ (avec loyer BRS de 100€/mois)

Les plafonds de l'accèsion abordable en 2024

Nombre de personnes dans le foyer	Revenu fiscal de référence (N-2) ZONE B1	Revenu fiscal de référence (N-2) ZONE B2 & C
Personne seule	37 581 €	32 672 €
2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage)	56 169 €	43 633 €
3 personnes ou personne seule + 1 pers. à charge ou jeune ménage	67 517€	52 470 €
4 personnes ou personne seule + 2 pers. à charge	80 874 €	63 346 €
5 personnes ou personne seule + 3 pers. à charge	95 739 €	74 518 €
6 personnes ou personne seule + 4 pers. à charge	107 737 €	83 983 €
Par personne supplémentaire	12 005 €	9 368 €

A propos de Maisons Prim'Access et Appart'Access

Marques du groupe La Compagnie du logement, Maisons Prim'Access et Appart'Access sont spécialisées dans l'accèsion abordable, sous les dispositifs de la location-accession et du bail réel solidaire. Forts de notre expérience avec plus de 550 maisons construites en partenariat avec les collectivités locales, nous proposons une gamme de maisons et appartements personnalisables à des prix très attractifs sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres.



Maisons Prim'Access en quelques chiffres :

- 46 maisons livrées en 2023
- 61 maisons vendues en 2023, dont 20 en location-accession et 41 en bail réel solidaire
- 35 nouveaux agréments de l'Etat pour de futurs logements accordés en 2023
- 56 chantiers ouverts en 2023, dont 23 en location-accession et 33 en bail réel solidaire
- plus de 350 maisons construites en accèsion abordable depuis 2006
- une équipe de 11 experts

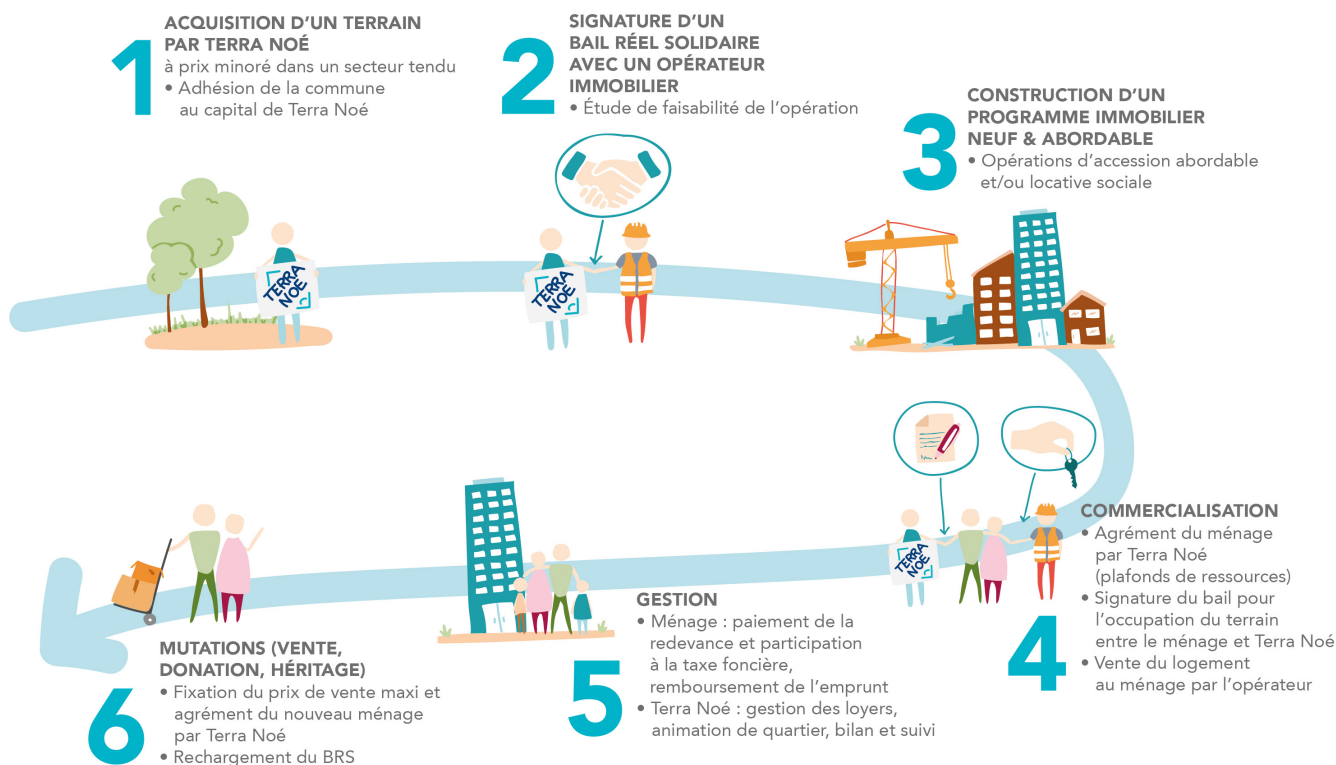
Retrouvez toutes nos actualités sur www.maisons-prim-access.fr/qui-sommes-nous/le-blog

A propos de Terra Noé

Terra Noé est un Organisme de Foncier Solidaire (OFS), né de la volonté d'Habitat 17 et de La Compagnie du logement, avec pour ambition de participer à la mixité sociale des territoires et d'assurer la maîtrise foncière dans une logique anti-spéculative. Sans but lucratif, un Organisme de Foncier Solidaire a pour objet de constituer un parc pérenne d'accès à la propriété ou à la location, destiné à des ménages sous plafond de ressources via des Baux Réels Solidaires (BRS). Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Terra Noé peut accueillir en son sein des acteurs publics ou privés, dans un esprit d'ouverture et de coopération avec les parties prenantes des projets (collectivités locales, aménageurs, banques...).



Le Bail Réel Solidaire : comment ça marche ?



A propos de Vendée Logement

Vendée Logement esh est une marque du groupe La Compagnie du logement.



Bailleur social en Vendée depuis plus de 60 ans, Vendée Logement esh construit, loue et rénove des logements à loyers modérés sur l'ensemble du département. Étudiants, jeunes travailleurs, familles, personnes seules avec enfant(s), retraités... sa mission est que chacun trouve son logement, adapté à ses attentes et à sa situation. Chaque année, Vendée Logement esh accueille plus de 700 nouveaux locataires qu'elle accompagne et conseille dans tous leurs moments de vie.

Vendée Logement en quelques chiffres :

- 8 470 logements gérés en 2023, dont :
 - 7 148 logements familiaux
 - 1 266 logements adaptés (étudiants, foyers jeunes travailleurs, personnes âgées, en situation de handicap)
- 410 logements mis en chantier en 2023
- 367 futurs logements agréés par l'Etat en 2023
- Une offre locative abordable dans plus de 200 communes de Vendée
- 91 collaborateurs



À propos de La Compagnie du logement

La Compagnie du logement, groupe coopératif, accompagne le parcours logement de chaque individu en lui proposant une solution logement adaptée à son parcours de vie :

- le locatif social : Vendée Logement esh
- l'accession abordable : Maisons Prim'Access et Appart'Access
- l'accession à la propriété : Maisons d'en France Atlantique, Maisons de l'Atlantique et Villa Tradition
- l'aménagement durable des territoires et la vente de terrains à bâtir : Lotisséo

Fort d'une expérience de plus de 65 ans dans le logement abordable, le groupe rayonne sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire Atlantique et les Deux-Sèvres. Les accédants à la propriété deviennent coopérateurs et bénéficient d'avantages et de garanties qui les sécurisent au maximum.

La Compagnie du logement en quelques chiffres :

- plus de 19 000 logements construits depuis 1951
- 94,3 M€ investis dans la construction de logements en 2023
- 189 collaborateurs
- 20 agences de proximité en Vendée, Charente-Maritime, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres



Un groupe engagé dans une démarche RSE depuis 2020

La Compagnie du logement a été certifiée ISO 9001 pendant 20 ans. Cette démarche a permis d'ancrer l'exigence de la qualité dans les pratiques quotidiennes des équipes du Groupe, en évaluant régulièrement les outils mis en place et son fonctionnement.



Les attentes sociétales, tournées vers l'engagement social et environnemental des entreprises et l'intérêt de leurs parties prenantes, ont mené La Compagnie du logement vers une labellisation RSE, obtenue en avril 2020. La RSE représente une réelle opportunité d'inclure ses parties prenantes dans ses actions, de prendre leur avis en considération, de construire avec elles, pour elles.

Aujourd'hui, le Groupe confronte ses pratiques professionnelles avec les principes de la RSE et évalue les impacts de ses activités sur ses salariés, ses clients, ses partenaires et l'ensemble de son écosystème. En s'engageant dans cette démarche volontaire, La Compagnie du logement se donne les moyens d'améliorer sa performance économique, sociale et environnementale. La RSE est un véritable levier de progrès et de création de valeur qui s'appuie sur une dynamique pleinement humaine. Le Groupe a exprimé et rassemblé ses engagements, en lien avec ses valeurs et ses orientations stratégiques 2025, au sein d'une Charte RSE. Celle-ci constitue le socle de sa démarche, guide son fonctionnement au quotidien et donne du sens à ses ambitions.

Retrouvez toutes les actualités du groupe sur www.la-compagnie-du-logement.fr/actualités